

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La Fédération des établissements d'enseignement privés émet des réserves à l'égard des palmarès d'écoles

Montréal, 8 novembre 2014 – La Fédération des établissements d'enseignement privés tient à faire part des sérieuses réserves qu'elle entretient à l'égard des palmarès d'écoles. En effet, la voie de la réussite n'est pas la même pour tous. Ainsi, la meilleure école pour un enfant n'est pas nécessairement celle qui figure plus haut qu'une autre dans la liste des palmarès ; c'est celle où il se sentira bien, où il recevra l'encadrement dont il a besoin et où il aura accès à des programmes, à un type d'enseignement et à un environnement qui lui permettront de développer son plein potentiel.

« Choisir une école ne se fait pas à l'aide d'un palmarès, déclare Jean-Marc St-Jacques, président de la Fédération et directeur général du Collège Bourget. Notre message aux parents est clair : prenez le temps de bien évaluer les besoins et les intérêts de votre enfant, visitez différentes écoles et posez des questions sur leur projet éducatif afin de trouver celle où il sera bien et s'épanouira, tant sur le plan académique que personnel. »

Selon M. St-Jacques, à 11-12 ans, au moment où l'on prépare son entrée au secondaire, les enfants ne sont pas tous au même stade de développement. Ainsi, une école où le programme est enrichi peut être une formule intéressante pour certains élèves qui, en l'absence de défis, pourraient développer de mauvaises habitudes, voir décrocher. Mais ce type d'écoles ne convient pas à tous. Certains élèves se développent mieux dans une petite école où tout le monde se connaît. D'autres bénéficient de période d'études obligatoires ou d'éducation physique tous les jours. Un enfant qui a une passion pour la technologie, le sport ou l'entrepreneuriat peut être bien plus motivé dans un programme qui lui permet de développer des projets qui lui seront utiles pour réussir sa vie. Certains enfants ont moins de facilité sur le plan académique et si les parents les forcent à fréquenter une école où les exigences sont très élevées en matière de performance, ils risquent d'y perdre leur confiance et leur motivation.

Par ailleurs, la Fédération tient à rappeler que les écoles qui offrent des mesures particulières ou un programme avec appui pédagogique pour des élèves en situation de retard scolaire se trouvent désavantagées par rapport à d'autres qui n'offrent pas ces services. La qualité du travail d'une école qui réussit à amener vers les études supérieures des élèves qui ont des défis particuliers ou qui sont à haut risque de décrochage est oblitérée par les palmarès et la Fédération le dénonce haut et fort.

«Lorsqu'il sera possible de produire un palmarès qui démontre le degré de réussite et d'épanouissement personnels et professionnels à long terme des élèves qui ont fréquenté chaque école, nous appuierons cette démarche, » déclare M. St-Jacques.

À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération des établissements d'enseignement privés est un organisme à but non lucratif qui regroupe 190 établissements autonomes fréquentés par quelque 110 000 élèves répartis sur le territoire québécois, soit environ 12 % des effectifs scolaires du Québec. Les membres de la Fédération offrent des services aux élèves du préscolaire, primaire et secondaire dans les secteurs de la formation générale et professionnelle et de l'adaptation scolaire.

Pour information :

Geneviève Beauvais

Téléphone : 514 381-8891, poste 238

beauvaisg@feep.qc.ca

Suivez-nous sur Twitter : @LaFeep